

PREVENTION DES RISQUES TRAVAUX EN HAUTEUR ET UTILISATION DES EPI ADEQUATS

Public visé :

Toute personne utilisant un harnais pour effectuer un travail en hauteur

Pré requis :

Etre âgé de 18 ans minimum.
Apte médicalement aux travaux en hauteur.
Non accessible aux personnes handicapées.

Durée, dates, lieu, horaires :

Cf. convention ou contrat de formation joint.

Modalité d'organisation :

Formation en groupe de 1 à 6 personnes.
En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience du stagiaire (cf. convention ou contrat de formation joint).

Moyens techniques et pédagogiques :

Livret stagiaire individuel.
Salle de formation théorique, aires d'évolution, infrastructures et utilisation de matériels pour des travaux en hauteur.

Tarifs :

A partir de 500 € (nous consulter)

Les stagiaires doivent être en possession de leurs équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité, d'un harnais de sécurité équipé d'une double longe et d'une tenue de travail adaptée).

Objectifs :

- ✓ Vérifier son matériel, le régler et s'équiper.
- ✓ Accéder en sécurité à un poste de travail en hauteur sur un site non équipé.
- ✓ Evaluer les risques face à un travail en hauteur.
- ✓ Choisir les méthodes de travail et l'équipement adapté à l'environnement.
- ✓ Définir et mettre en place les points d'ancrage à utiliser.
- ✓ Accéder à un poste de travail en hauteur sur une cité équipée (ligne de vie, point fixe).

Contenu selon la réglementation en vigueur :

Connaissances théoriques

- A. Sensibilisation à la sécurité et réglementation.
- B. Généralités et accident du travail.
- C. Les responsabilités.
- D. Connaissance du risque chute de hauteur.
- E. Cadre législatif et réglementaire
- F. Différents composant constituant une protection individuelle contre les chutes de hauteur.
- G. Le contrôle journalier des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.
- H. Les règles générales d'utilisation.
- I. Rappel sur les méthodes de travail avec échelles.

Savoir-faire pratiques

- A. Démonstration par le formateur.
- B. Exercices individuels dans les différentes configurations.
- C. Vérification.
- D. Dispositifs d'assurage et points d'ancrage permanent.
- E. Choix des ancrages / S'accrocher.
- F. Utilisation des supports préinstallés.
- G. Utilisation des moyens adaptés pour accéder à la hauteur.

Suivi – Evaluation :

- Suivi et évaluation de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et attestation en cas de réussite aux examens théorique et pratique.
- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la partie pratique pour le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid.

Méthodes pédagogiques :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Formateur : CV détaillés sur simple demande : une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.